Rénovation thermique des logements : l'ombre de l'atome sur la stratégie française

Très en retard sur le chantier de la rénovation thermique des bâtiments, la France mise sur la massification des pompes à chaleur alimentées par de l'électricité et qui se transforment en climatisation l'été. Avec la tentation de contourner l'obstacle de la coûteuse isolation des logements.

Mediapart Lucie Delaporte le 29 juillet 2023
https://www.mediapart.fr/journal/france/290723/renovation-thermique-des-logements-l-ombre-de-l-atome-sur-la-strategie-francaise?utm_source=global&utm_medium=social&utm_campaign=SharingApp&xtor=CS3-5

La France dépense aujourd'hui près de huit milliards par an pour la rénovation énergétique des bâtiments. Un chantier essentiel pour le climat, alors que le secteur représente près de 40 % des émissions de CO_2.

Pour parvenir à tenir l'objectif d'un un parc neutre en carbone en 2050, elle doit rénover au niveau BBC (bâtiment basse consommation) 370 000 logements par an jusqu'à 2030, puis 700 000 par an jusqu'à 2050.

On sait que la marche est très haute pour la France, qui aujourd'hui en rénove à ce niveau entre 50 000 et 100 000, selon le rapport que vient de publier la mission d'enquête sénatoriale sur la rénovation énergétique des bâtiments.

Plutôt que des rénovations globales, où tous les postes sont traités en même temps (murs, toitures, fenêtres, système de chauffage, etc.), seules véritablement efficaces, la politique actuelle consiste à subventionner massivement l'installation de pompes à chaleur, comme elle a, pendant des années, financé le changement de fenêtres sans s'intéresser à la faible efficacité de la mesure prise isolément.

« Avec MaPrimeRénov', on est à 72 % sur du remplacement de chaudières pour des pompes à chaleur », détaille Guillaume Gontard, qui a dirigé la commission d'enquête sénatoriale.

Très performantes énergétiquement, les pompes à chaleur permettent de baisser drastiquement les consommations mais surtout, avec une alimentation électrique, elles sont un formidable outil pour décarboner le chauffage domestique et l'alimentation d'eau chaude.

Depuis 2021, la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) a décidé de tout miser sur les pompes à chaleur.

Simples d'installation, les pompes à chaleur, pour les deux tiers importées, sont en train de devenir l'unique réponse à la rénovation thermique. Dans son scénario de consommation électrique, RTE fait l'hypothèse de 7,5 à 10 millions de nouveaux foyers équipés en pompes à chaleur d'ici 2035.

Et alors que la canicule s'installe, cette année encore, l'argument qui fait mouche auprès des clients, en plus des importantes aides de l'État, est leur réversibilité. Les pompes à chaleur air/air se transforment en effet en climatisation l'été.

Risque de pics de consommation l'été

De fait, une grande partie des sommes engagées aujourd'hui pour la rénovation thermique des bâtiments revient à installer potentiellement des climatisations alimentées par de l'électricité. Un paradoxe que semblent n'avoir pas envisagé les pouvoirs publics.

« Les pompes à chaleur (PAC) réversibles risquent de provoquer des pics de consommation l'été, à un moment où une partie des centrales nucléaires sont à l'arrêt par manque d'eau », redoute le sénateur écologiste Guillaume Gontard.

« Les PAC sont une très bonne solution mais cela ne doit pas nous empêcher d'avoir une réflexion sur les rénovations globales », prévient le même. Plus simple que d'isoler correctement les bâtiments, l'installation d'une PAC s'impose comme une alternative à la rénovation.

La députée Marjolaine Meynier-Millefert (Renaissance), qui prépare un rapport sur le sujet à l'Assemblée nationale, voit se profiler le spectre des ratés stratégiques en matière d'économie d'énergie d'une France aveuglée par sa foi dans le nucléaire.

« Il ne faut pas qu'on replonge dans les erreurs des années 1970. À l'époque, la France traverse la crise des chocs pétroliers et n'a pas investi dans les économies d'énergie des bâtiments parce qu'elle avait surdimensionné son parc nucléaire. Le discours à l'époque était : cette énergie est abondante, pas chère, donc ce n'est pas nécessaire », rapporte la députée.

Au moment où les pays du nord de l'Europe se sont lancés dans des grands chantiers d'économies d'énergie dans le bâti et ont développé des réseaux de chaleur urbaine qui utilisent la combustion des ordures ménagères, la France rate complètement la marche, convaincue que ses centrales et la force de l'atome l'exonèrent de ce fastidieux chantier.

« La France a attendu 2012 pour s'intéresser à la performance thermique des bâtiments. On a pris quarante ans de retard. Le poids du nucléaire dans notre pays a généré une forme d'attentisme », assure Marjolaine Meynier-Millefert.

Pour Mycle Schneider, coordinateur du World Nuclear Industry Status Report, *« on prend le problème à l'envers. Il faut d'abord isoler les logements puis les équiper en fonction des besoins restants, sinon les équipements seront mal dimensionnés »*. Lui aussi s'inquiète de voir prévaloir au sommet de l'État les mêmes réflexes que dans les années 1980, avec des conséquences lourdes en matière d'économies d'énergie. *« À l'époque, comme on avait surdimensionné le parc nucléaire, on a créé des besoins »*, souligne-t-il.

Dans les habitations, cela s'est traduit par la généralisation de convecteurs électriques, les fameux « grille-pains », très énergivores et peu efficaces thermiquement.

Lui s'interroge, par ailleurs, sur la capacité de construire les nouveaux EPR d'un point de vue industriel pour répondre à cette hausse de la consommation électrique, alors que la France peine déjà à rafistoler son parc existant.

Il n'est pas anodin que les défenseurs habituels du nucléaire comme Édouard Philippe – ancien lobbyiste d'Areva – aient fait ces derniers mois des sorties régulières pour expliquer que la rénovation des bâtiments était sans doute hors de portée. *« L'interdiction de louer sur le marché locatif les passoires thermiques est une folie. Elle a beau être le fruit des meilleures intentions du monde, elle va réduire le nombre de logements mis à la disposition des gens »*, déclarait-il récemment dans *Le Point*.

En coulisses, les avocats de l'atome ont beaucoup poussé l'idée que, vu le retard pris par la France sur la rénovation du bâti, elle pourrait aisément s'en sortir sur les objectifs de décarbonation en s'en tenant à l'installation de pompes à chaleur. Une manière, aussi, de justifier la relance du nucléaire. C'est ainsi

que le *think tank* Patrimoine nucléaire et climat, fervent partisan du tout-nucléaire – fondé par l'ancien président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer et qui compte dans son comité de soutien les anciens ministres Jean-Pierre Chevènement ou Arnaud Montebourg –, a fait une note pour expliquer qu'*« il est possible d'éviter à moindre coût les émissions de CO_2 des "passoires thermiques", sans investissements excessifs, en limitant l'objectif énergétique à la classe D du DPE et en les équipant d'un système de chauffage décarboné »*, à savoir les pompes à chaleur.

À lire aussi : Rénovation énergétique des logements : chronique d'un crash annoncé 24 janvier 2023

Pourtant, des ingénieurs notent que les PAC ne peuvent être performantes l'hiver, dans les régions où la température est négative, qu'avec un bâtiment bien isolé. *« Quand il fait − 5 °C dehors, les radiateurs des bâtiments construits avant 1975 ont besoin de températures à 80 ou 90 °C. Les pompes à chaleur classiques ne peuvent pas arriver à ces températures. Mais si le logement est très bien isolé, une température de 45 °C est parfaitement suffisante et idéale pour les PAC »*, relève Olivier Sidler, expert en énergie et cofondateur de l'association NegaWatt.

Lui aussi met en garde contre la tentation de sauter ou de bâcler l'étape rénovation des bâtiments : *« Si l'on se contente d'installer des pompes à chaleur sans rénover, on fonce dans un mur du point de vue de la puissance électrique nécessaire. Pour les logements classés F et G (les passoires thermiques), il faudrait construire plusieurs EPR d'ici 2030, ce qui est évidemment impossible. »*

L'autre aspect peu ou pas pris en compte par les pouvoirs publics est que la climatisation des pompes à chaleur, en rejetant de l'air chaud à l'extérieur, contribue à aggraver localement les effets de chaleur. *« La clim dans les villes, ce sera la galère de vos voisins. Ce n'est à utiliser que de manière ponctuelle »*, prévient Marjolaine Meynier-Millefert.

L'absurdité sur ce point est que, comme l'a souligné le rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le confort d'été dans les logements, rien n'a été prévu sur le sujet dans les dispositifs de rénovation des bâtiments. Si les PAC sont bien financées, les techniques de refroidissement passives – volets, stores, etc. – ne bénéficient d'aucune aide.

Pour Olivier Sidler, il serait pourtant contre-productif d'interdire complètement les pompes à chaleur réversibles dans certaines zones : *« Si les gens ont besoin de la clim, ils l'installeront n'importe comment avec des modèles très consommateurs si on ne l'a pas prévue. Nous avons fait beaucoup de mesures et une climatisation bien conçue ne représente pas de très grosses consommations. »*

Le réchauffement des températures va obliger à trouver des systèmes de rafraîchissement des logements dans certaines régions où les logements vont devenir invivables l'été. Autant qu'ils ne soient pas climaticides